

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juillet 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 11

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

16/07/2025

Date d'affichage

16/07/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, Mme MOREAU Virginie, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, M. PLOQUIN Denis, Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

M. RIVIERE Jacky donne pouvoir à M. MARCHESSEAU Roger

Etai(ent) absent(s) :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda, Mme HERISSE Laetitia,

Etai(ent) excusé(s) :

Mme PAQUET Stéphanie, Mr RIVIERE Jacky,

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2025-43**Objet : Don de matériel informatique à une association**

Monsieur le Maire a été sollicité par l'association **ASSOC'ENSEMBLE** de Beauvoir sur Niort pour une demande de don de matériel informatique. Ce matériel servira à donner des cours d'informatique gratuits ou à tarif solidaire à des personnes en situation de précarité, seniors et aux jeunes en difficultés.

CONSIDERANT l'opportunité de céder à titre gratuit du matériel informatique ne présentant plus d'intérêt pour la collectivité à une l'associations locale ayant une mission d'intérêt général, pour leur permettre de fonctionner ou de dispenser des actions auprès de différents publics.

Le matériel cédé en l'état est le suivant :

BEL-M-10	ORDINATEUR INTEL	31/12/2004
BEL-M-35	ORDINATEUR + ECRAN DELL + OFFI	12/05/2016
BOI-1-04	MICRO ORDINATEUR	31/12/2004
BOI-1/2011	ORDINATEUR	27/04/2011
STE-MATBU-001	MICRO ORDINATEUR HP	15/07/2010
STE-MATBU-004	MICRO ORDINATEUR FUJITSU EXPRI	07/07/2014
STE-MATBU-005	COPIEUR MULTIFONCTIONS BH3320	10/09/2014
STE-MATBU-002	IMPRIMANTE KYOCERA FS-C5150	17/05/2013

L'inventaire sera mis à jour. Une convention sera signée avec l'association **ASSOC'ENSEMBLE**.
(Convention en annexe)

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- DECIDE d'autoriser la cession à titre gratuit du matériel informatique à l'association **ASSOC'ENSEMBLE**
- DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier
- DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à mettre à jour l'inventaire

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme Karine TEILLET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 28 juillet 2025
Le Maire,
Jean-François SALANON

